

LES CORRESPONDANTS DE BERTIN,

Secrétaire d'État au XVIIIe siècle,
 PAR HENRI CORDIER (1)
 VII. MICHEL BENOIST.

Le P. Michel BENOIST Tsiang Yeou-jen, est né à Autun le 8 octobre 1715; il entra le 19 mars 1737 dans la Compagnie de Jésus et il arriva à Macao le 12 juillet 1744; il est mort à Pe King le 23 octobre 1774, étant Supérieur de la résidence des missionnaires français à Pe King.

Il avait étudié l'astronomie à Paris avec La Caille et Le Mennier; il composa une mappemonde en deux hémisphères Kouen in ta'iuouen t'ou offerte manuscrite en 1761 à K'ien Loung et gravée sur bois à Pe King en 1767; une Carte générale du Ciel, et une Carte générale de l'Empire en 104 feuilles gravées sur cuivre en 1769 et années suivantes. Sa traduction du Chou Kng est restée manuscrite. La Collection de Bertin renferme huit lettres du P. Benoist de 1766 à 1770.

I. 12 octobre 1766.

Monseigneur,

Vers la fin de janvier de cette année 1766 les deux Prêtres chinois, Louis Ko [Kao] et Etienne YANG (2), sont arrivés ici à notre Résidence française de Pe King (3) d'où ils étoient partis le 7 juillet 1751 pour aller en Europe, après avoir été 4 ails sous ma direction pour apprendre les éléments de notre ...

1) Voir T'oung Pao, Mai, Octobre et Décembre 1913, Juillet 1914, Mars et Mai 1915.

2) Voir Les Chinois de Turgot par M. Henri CORDIER. (Florilegium Melchior de Vogué, 1909, pp. 151-158).

3) Les deux Chinois rentrèrent à Pe King h la fin de janvier 1766.

... le P. Yang la continuation de vos bontés et de vous assurer du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur, Michel BENOIST, J., Supérieur de la Résidence des Missionnaires François à Pe King.

20 Novembre 1770.

V. Pe King, 25 Nov. 1770.

Monseigneur,

Le 22 de ce mois de Novembre sont arrivées ici des lettres de Votre Grandeur, une No. 8 datée du 17 Décembre 1769, une autre qui est un duplicata du No. 7 du 27 janvier de la même année 1769, avec un mémoire qui contient différentes questions. Le P. Ko a eu l'honneur de répondre aux deux derniers articles: mais le P. Ko étant parti au commencement d'octobre dernier pour le Hou-kouang, comme il a l'honneur

de vous l'annoncer dans sa réponse; vu que V. Grandeur nous a notifié que son intention étoit que ses lettres fussent communiquées aux PP. Le Febvre, Amiot et à moy, et vu ce que le P. Ko en partant m'a très fort recommandé, j'aurai l'honneur de répondre à la dernière de V. G. en attendant que les PP. Ko et Yang le fassent eux-mêmes: Mais auparavant j'exposerai à Votre Grandeur tant ce qui a été l'occasion du voyage du P. Ko, que les précautions qui ont été prises pour que les obligations que lui et toute la mission Française ont contractées envers V. G. soient remplies de même que si le P. Ko étoit ici.

Conséquemment à la mort de quelques Missionnaires, et aux infirmités qui ont mis quelques autres hors de combat, notre mission du Hou-kouang se trouvoit destituée d'ouvriers. Les Missionnaires Européens qui sont à Pe King, n'étant pas libres d'en sortir, le P. Ko s'est offert d'aller au secours de son compatriote, ne perdant pas de vue que dans ce voyage il trouveroit peut-être l'occasion de faire quelque découverte dont la France pourroit tirer quelque utilité. Dans son départ notre Maison a fait une vraie perte; mais j'espère que ce ne sera pas pour longtemps et qu'on prendra s'il est possible des arrangements pour qu'il puisse bientôt revenir à Pe King.

Avant de partir d'ici le P. Ko a envoyé à Canton 3 caisses pour V. Grandeur; des trois caisses, deux ont été faites à loisir par le P. Ko lui-même et sont parties par nos Gens qui les ont portées à Canton. Mais depuis ces deux caisses faites, une personne de considération ayant fait présent d'une écritoire de porcelaine donnée par Sa Majesté, le P. Ko a jugé qu'elle pourroit agréer à Votre Grandeur et a souhaité en faire une 3e caisse. Heureusement qu'il se trouvoit alors pour Canton une occasion plus prompte que ne le seront nos domestiques: ainsi quand même les deux premières n'arriveraient pas à temps pour partir sur nos vaisseaux, je compte que celle-ci arrivera à temps. Comme ce n'est que la veille du départ du P. Ko qu'a été préparée cette caisse, dans le doute s'il aura annoncé à V. G. ce qu'elle contient, j'aurai l'honneur d'en faire ici le détail. La caisse extérieure de bois renferme une boîte de damas qui a à peu près les mêmes dimensions que l'intérieur de la caisse. Le couvercle de la boîte en étant oté, reste un fond couvert de satin qui sert de support pour y poser une écritoire de porcelaine avec tous les accompagnements qui consistent dans une espèce de coquille de porcelaine, qui tient lieu de pierre à broyer l'encre; un vase à mettre de l'eau, dont le couvercle a une petite entaille polir laisser passer le manche d'une très petite cuillère avec laquelle on tire l'eau nécessaire pour délayer l'encre. Un autre petit vase à peu près semblable pour y mettre le rouge à l'huile dont on se sert pour imprimer les sceaux ou cachets, un vase rond et oblong pour mettre les pinceaux, une petite table cannelée et une masse en forme de rocaille pour y poser le baton d'encre et les pinceaux dont on fait usage, un autre vase oblong et évasé en haut en forme de trompette qui sert à mettre ou des fleurs ou une époustoire de crin ou de soye. Toutes ces pièces se posent sur le fond de la boîte dans des entailles dont la forme fera aisément reconnoître les pièces qui y conviennent. Dans le vuide que laissent les pièces qui composent l'Écritoire on y a mis: 1°. dix petits vases de porcelaine de différentes figures et d'un nouveau goût qui viennent aussi du Palais. 2°. dans une bourse rouge, une tabatière à deux divisions faite d'une pierre nommée yu (1) que les Chinois estiment. Elle vient d'un prince du sang qui en faisoit usage et qui la donne en présent de main à main (on a déjà envoyé un mémoire sur les différentes espèces de yu qui se trouvent en Chine et sur leurs propriétés sonores et autres). 3°. des chapelets et sachets d'odeur.

Le P. Ko a annoncé à V. G. pour l'an qui vient des graines du Palais. J'aurois néanmoins bien souhaité en avoir pour cette année: mais sous prétexte que je les demandois fraîches et que plusieurs n'étoient pas encore recueillies, ou ne me les a apportées que très tard. Une douzaine d'espèces fut apportée tandis qu'on faisoit la caisse, on les y enferma. Le lendemain la caisse étant partie, on en apporta encore une assez grande quantité. Sans même les ouvrir, je les fis promptement envelopper et fis courir après le Messenger à qui je fis recommander de les remettre au P. Le Febvre qui prendra les précautions convenables pour qu'elles parviennent sûrement à V. G. Une autre année je suivrai pour cet envoi les instructions que V. G. nous a envoyées. Entre les espèces qui sont dans la boîte, il y en a une qui se nomme en chinois Pa-chan hou, barbe qui rampe sur les montagnes. Elle ressemble ii des raisins de Corinthe. La plante qu'elle produit est semblable au lierre, mais la feuille est beaucoup plus petite, elle rampe et s'attache aux murailles, elle est beaucoup plus agréable à voir que le lierre et n'en a pas les incommodités. Elle est 'vivace, ne craint point le froid, se plait au Nord et à l'ombre. Ici elle pousse en tout temps. On s'en sert beaucoup pour les différents jardins de Sa Majesté pour orner des grottes, murailles exposées au Nord, etc.

Les bienfaits dont Votre Grandeur a comblé les deux PP. Yang et Ko ont procuré de si grands avantages à notre mission, qu'il est bien juste que tous les Missionnaires s'empressent à les reconnoitre. Tous les Missionnaires françois en particulier s'efforceront de remplir autant qu'il leur sera possible les intentions de V. G. d'autant mieux qu'elles n'ont pour but que le bien de l'état et la satisfaction qu'en aura notre Roi, objet que doit avoir en vuë tout bon Missionnaire qui s'étant consacré à gagner des âmes à Dieu, ne doit point perdre de vuë que les moments libres que lui laissent ses occupations de Missionnaire, il ne peut mieux les employer que pour le bien de la Société et en particulier pour l'utilité de Sa Nation à laquelle il est encore redevable de tous les avantages qu'il pourra lui procurer.

Outre le traité sur la langue et les caractères chinois que le P. Ko a l'honneur de présenter à V. Grandeur, le P. Amiot envoie une caisse d'écrits et de livres dont on a dit que quelqu'uns pourroient avoir place dans la Bibliothèque de Sa Majesté.

Actuellement on imprime dans l'intérieur du Palais une nouvelle édition du code des loix, us et coutumes de tous les tribunaux de l'Empire et de tous les différents états sous la Dynastie présente. Elle contient 280 volumes, ayant été considérablement augmentée. J'ai obtenu ce qui est déjà imprimé et le tout pourra être prêt pour la mousson prochaine (1).

Il est bien consolant pour nous, Monseigneur, que nos envois après quelques retards soient parvenus entre les mains de V. G. et bien flatteur qu'elle daigne en témoigner de la satisfaction. Le P. Amiot fut inquiet sur le sort de son Art militaire: mais la satisfaction que Votre G. témoigne avoir eüe de ce traité, le dédommage amplement des inquiétudes passées et ranime son courage pour travailler à envoyer d'autres ouvrages; l'attention de V. G. à ne faire mettre que par des lettres initiales le nom et la qualité de l'auteur est le moyen de faire apprécier le livre ce qu'il peut valoir: dans les circonstances présentes nous ne pouvons trop éviter l'éclat. L'Empereur ici en use souvent à notre égard avec les mêmes bontés. En nous faisant du bien il prend des précautions pour le faire sans éclat de peur de nous susciter des envieux. De pareilles attentions sont vraiment paternelles.

L'auteur de l'extrait de la conservation des grains a été bien sensible à l'honorable témoignage que V. G. a la bonté de rendre à son ouvrage. Outre des mémoires sur

la manière de chauffer les chambres, sur les vers à soye, la construction des fours à briques et différents autres qu'il a déjà envoyés et que Votre G. aura déjà repus, ou bien pourra recevoir dans la suite, il prépare encore des matériaux. Non seulement lui, mais tous tant que nous sommes dans notre Résidence française, les uns en donnant des mémoires, les autres en les rédigeant, nous nous efforcerons d'aider les PP. Yang et Ko à satisfaire aux intentions de Votre Grandeur et de mériter qu'elle continue à eux et à nous l'honneur de sa protection.

Il y a bien des mémoires envoyés par V. Grandeur auxquels on n'a pas encore répondu: que cela cependant n'empêche pas V. G. de continuer à en envoyer: nous commençons par répondre aux articles sur lesquels nous nous croyons le plus eu état de répondre. D'ailleurs, outre que quelques-uns de nous sont occupés au Palais, nous sommes ici très peu d'anciens Missionnaires français. Une bonne partie n'est ici que depuis quatre ans. Quoique ces nouveaux soient assidument occupés au travail, ce travail ne peut consister à présent qu'à apprendre la langue et à se mettre au fait des matières sur lesquelles V. G. demande des éclaircissements.

V. G. demande à quelle nation avoit autrefois été donnée la commission de faire faire pour l'Empereur des tapisseries dont les dimensions avoient été assignées. C'est, Monseigneur, ce que nous ne pouvons savoir ici. La Cour envoie ses ordres au chef des douanes de Canton et elle ne s'informe plus par qui, ni comment, il les fait exécuter. C'est sur le seul douanier que tombe le mérite ou le blâme de l'exécution. L'Empereur louera la nation si l'ouvrage le mérite: mais si l'ouvrage n'est point exécuté suivant l'intention de Sa Majesté, elle ne den prendra qu'à celui qu'elle avoit chargé de la commission: Voilà pourquoi tout autre que lui ne peut plus s'en mêler: quiconque voudroit tenter de s'en mêler, ou bien s'exposeroit à se faire des affaires ou, tout au moins, il ne seroit pas écouté.

C'est eu conséquence de cette manière d'agir qu'observe ici la Cour, que les démarches que je viens actuellement de faire pour les **Estampes des Victoires** ont été inutiles. Par le même ordinaire par lequel sont venuës les lettres de V. G. j'ai reçu de Mrs. du Conseil de la Compagnie des Indes à Canton, le mémoire de M. Cochin sur lequel ces Mrs. me témoignoiënt souhaiter ardemment que je leur communiquasse les intentions de la Cour: quoique je n'ignore pas les usages de la Cour de Pe King: néanmoins comme ce mémoire m'avoit été adressé directement et que en retardant d'en instruire la Cour et renvoyant l'affaire au douanier de Canton, c'étoit s'exposer à retarder au moins d'une année les planches et les **Estampes des Victoires**, j'ai cru que je pouvois faire ici quelques tentatives. La lettre de Mrs. du Conseil et le Mémoire de M. Cochin étoient arrivés très à propos, deux jours avant le retour de Sa Majesté de son Voyage de Tartarie. Dans l'absence de l'Empereur il n'auroit pas été possible de rien tenter. Mon premier soin a donc été d'employer les deux jours qui me restoiënt à traduire en chinois les sages réflexions de M. Cochin. J'avois travaillé à une nouvelle édition des cartes de l'empire en cent quatre feuilles, dont. L'Empereur a fait graver les planches sur cuivre. Je me suis encore chargé bien malgré moi et uniquement pour me rendre aux vives sollicitations qu'on m'a faites de veiller à l'impression de ces nouvelles planches. Je dis bien malgré moi parce que ce n'a été qu'après avoir représenté que jamais je ne m'étois occupé de cette espèce de travail, que je n'avois point d'autres secours que ceux que peuvent donner quelques écrits que nous avons sur la manière d'imprimer **les Estampes**, mais qui ne donnent pas l'exercice et la pratique sans lesquelles il est moralement impossible de réussir. Quoique ces planches soient infiniment plus faciles à imprimer

que ne le peuvent être des planches aussi délicates que le seront celles des **Victoires** auxquelles un artiste aussi habile que M. Cochin aura apporté tous ses soins: néanmoins les difficultés de la part du papier, de l'huile, du noir, de l'essuy des planches, soit avec le chiffon, soit avec la paume de la main, et bien d'autres que je suis continuellement témoin qu'éprouvent nos ouvriers du Palais, je les avois exposées dans mon mémoire pour confirmer les réflexions de M. Cochin. Hier, 24 Novembre, je me rendis à deux lieues de Pe King dans la, Maison de Plaisance où l'Empereur passe la plus grande partie de l'année et où il devoit se rendre à son retour de Tartarie. Sa Majesté y arriva effectivement vers les onze heures du matin. Après avoir consulté avec non deux Missionnaires peintres qui restent encore des quatre (1) qui ont dessiné les **Estampes des Victoires**, afin qu'ils fussent en état de répondre et de m'appuyer en cas de besoin, je vis en présence des Eunuques les deux Mandarins qui ont présidé à l'envoi des **Estampes** et leur présentai mon mémoire. Ils parurent bien surpris que cette année il ne fut venu aucune planche, pas même aucune épreuve de celles que je leur disois être faites. Après bien des conférences et des explications, ils me dirent que je ne devois pas ignorer que Sa Majesté avoit confié au Chef des Douanes de Canton le soin de faire graver en Europe les 16 desseins des **Victoires** et par conséquent ils ne pouvaient plus s'en mêler, ni faire à ce sujet aucune démarche sans la participation du Chef des Douanes à qui Sa M. auroit peut être donné quelques ordres particuliers qu'ils ignoroient; que ce Chef des Douanes de Canton n'auroit pas manqué de s'informer des Européens qui avoient été chargés de faire graver les desseins des **Victoires** et de sçavoir d'eux en détail où en étoit l'ouvrage et eu conséquence auroit averti Sa Majesté; que je devois sçavoir souhaiter que tout alla par les voies ordinaires; qu'ainsi je n'avois qu'à écrire à Messieurs nos François de s'adresser immédiatement au douanier de Canton et de prendre avec lui des arrangements sur tout ce qui regarde les **Planches et les Estampes des Victoires**, et que personne ne pouvoit s'en mêler ici. Comme j'insistois sur ce que si la chose ne se régloit pas ici et qu'elle fut renvoyée à Canton, les Vaisseaux de France devant partir dans peu, c'étoit s'exposer à retarder au moins d'un an l'envoi des **planches et des Estampes**; ils m'ont répondu qu'ils faisoient leur devoir et ne pouvoient agir autrement que par conséquent eux et moi devions être tranquilles.

Voilà, Monseigneur, ce qui se passa hier au Palais: aujourd'hui j'en donne avis à Mrs. du Conseil Résidant à Canton et les engage de s'adresser promptement au douanier de qui ils ont accepté la commission de faire exécuter les **gravures** que demande Sa Majesté. Il n'y a que lai seul qui puisse les déterminer sur le party qu'ils ont à prendre, or je doute qu'il consente à ce que chaque planche on en imprime mille exemplaires, surtout si cela doit retarder l'arrivée des planches. Actuellement qu'on imprime le recueil de la Carte de l'Empire en cent quatre feuilles, Sa Majesté n'a ordonné à en tirer que cent exemplaires, après quoi les planches de cuivre seront renfermées.

V. G. demande quel succès ont eu les Estampes qu'elle a envoyées, de celles qui imitent les desseins faits au crayon rouge ou à l'encre de la Chine; Sa Majesté en a reçu deux ou trois, les paysages, maisons de plaisance, vües de ports de mer et autres dans le même goût, Sa Majesté les reçoit toutes et quelquefois même nous en envoie demander.

Toutes les lunettes acromatiques qui lui ont été présentées, il les a reçues et on en porte toujours à sa suite. Le P. Ko avant que de partir m'en a laissé une qui lui restoit encore, elle sera présentée à la première occasion et probablement acceptée. Toute notre Maison françoise offre continuellement des vœux à Dieu pour la conservation de Votre Grandeur. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,
 Monseigneur,
 De Votre Grandeur,
 Le très-humble et très-obéissant serviteur,
 Michel BENO~IST, Sup. de la Résid. des Jésuites François
 à Pe King.
 25 Novembre 1770. (la date est effacée)

1) Jade.

1) [Bon pour en demander des nouvelles à Mr. Bourgeois.]

p. 341

V.

Monsieur,

Dans le mois de Janvier de cette année 1773, j'ai reçu recu de vos lettres dattées le 23 décembre 1771, l'une de Versailles dans laquelle en m'annonçant que M. Bertin daigne agréer les foibles efforts que nous faisons pour reconnoitre tous les bienfaits dont il comble notre Mission, vous nous promettez de nous continuer la protection dont vous nous avez honoré jusqu'ici et qué suivant vos intentions nous ne pouvons mieux reconnoitre qu'en tâchant de nous rendre de quelque utilité à notre Sainte Religion que nous sommes venus annoncer, et à l'État en tâchant de lui procurer quelques connaissances qui puissent être utiles aux sciences et aux arts. L'autre lettre dattée de Paris nous annonce des dépêches de M. Bertin lesquelles effectivement nous avons reçues dans le mois d'Avril avec des lettres du P. Yang et du P. Ko. Les lettres du P. Ko avoient alors plus d'un an de datte, et depuis ce temps là nous n'avons reçu aucune nouvelle ny de l'un riy de l'autre de ces deux Missionnaires. Par la Poste nous communiquons aisément avec Canton: Mais nous n'avons que très rarement des occasions de communiquer avec les Provinces. Des deux précieux Télescopes de nouvelle invention qu'ou a eu la bonté de nous envoyer, au mois de janvier dernier, on en a présenté un à l'Empereur à l'occasion de deux nouveaux Missionnaires qui lui furent présentés. L'autre est resté à la maison pour des observations astronomiques auxquelles le P. Collas s'occupe sans relâche.

Sa Majesté avant de recevoir ce télescope, voulut sçavoir ce que c'étoit et me fit appeller. Dès que je fus dans la cour de l'appartement où Sa Majesté soupoit alors (elle soupe toujours à deux heures après-midi), les deux premiers Eunuques de sa présence vinrent me demander comment on se servoit de cet instrument. L'ayant pointé au faite d'un bâtiment qui étoit l'objet le plus éloigné qu'on pût voir de ce lieu ou nous étions, ces Eunuques furent si surpris de voir l'objet aussi distinctement que s'ils avaient été tout proches, qu'ils allèrent aussitôt en avertir l'Empereur; et sous le

perron de Sa Majesté ayant placé une table sur laquelle je pointai le télescope, dès que Sa Majesté eut fini de souper, ils l'invitèrent à l'éprouver. Dès que Sa Majesté eut éprouvé cet instrument, elle en sentit bientôt la supériorité sur tous les autres qu'elle avoit vus jusqu'alors. Malgré le froid rigoureux qu'il faisoit alors, elle fit pointer à quantité des différents objets qu'elle pouvoit appercevoir de son Perron, et c'étoit toujours avec une nouvelle surprise d'y voir les objets si rapprochés qu'on pouvoit y distinguer les plus petites particularités. Pour témoigner sa satisfaction, outre les soyeries dont Sa Majesté avoit déjà gratifié les nouveaux venus (1) suivant l'usage, elle me fit remettre 3 grandes pièces de soye du premier ordre, une pour chacun des deux nouveaux aux noms desquels le télescope avoit été présenté et une pour moi, il nomma deux Eunuques pour le porter toujours à sa suite et me donna commission de les instruire de la manière de s'en servir et de le conserver.

Outre la satisfaction que causa alors à Sa Majesté ce nouveau télescope, j'eus occasion quelques jours après de lui en mieux faire sentir tout le prix. Comme M. Panzi, un des deux Missionnaires nouvellement présentés à Sa Majesté lui avoit été proposé sous le titre de Peintre et que j'ai insinué qu'il réussissoit assez dans les portraits, Sa Majesté me donna ordre de le conduire le lendemain dans l'intérieur du Palais où elle lui fit faire le Portrait d'un de ses Pages; le second jour que M. Panzi travailla à ce portrait, Sa Majesté en fut si contente qu'elle fit surseoir le travail de ce portrait afin que M. Panzi peignit Sa Majesté même. Le F. Panzi peint bien : mais il peint très lentement; pour le portrait de Sa Majesté, il employe plus de sept h. de temps dans cinq à six différentes séances pensant lesquelles l'Empereur, excepté le temps qu'il employa à lire quelques placets ou mémoires qu'on lui apportoit bien moins fréquemment qu'à l'ordinaire parce qu'on étoit alors dans les vacances des Tribunaux, pendant déjà plus de sept heures que durèrent les séances, Sa Majesté ne cessa pas un moment de lui faire des questions sur toutes sortes de différentes matières avec la même bonté et la même familiarité qu'un père pourroit avoir avec ses enfants. J'ai envoyé à notre ancien supérieur, M. Dugad, actuellement M. de Vitré, Directeur des Carmélites de la rue St. Jacques, leur relation (1) tant des différentes questions que Sa Majesté m'a faites et des réponses que j'y ai données que de ce qui s'est passé à l'occasion de la présentation des deux nouveaux Missionnaires à Sa Majesté.

A l'occasion de la manière dont on observoit les astres sur laquelle Sa Majesté me fit plusieurs questions, elle parla du Télescope qui lui avoit été offert à la présentation de nos deux missionnaires, et il m'en demanda l'explication à laquelle Sa Majesté objecta que le trou qui est dans le milieu du fond devoit diminuer la quantité des rayons que réfléchissoit ce miroir; et que l'autre petit miroir opposé au trou sembloit devoir cacher une partie de l'objet: ne pourroit-on pas trouver moyen, dit Sa Majesté, de donner aux deux miroirs une situation qui leva ces deux inconvénients. Je répondis à Sa Majesté qu'effectivement Newton, un des plus habiles mathématiciens qu'ait eus jusqu'à présent l'Europe, avoit fait un Télescope tel que le proposait Sa Majesté en y plaçant des miroirs de réflexions mais, que outre qu'il étoit alors difficile de pointer le Télescope à l'objet, il y avoit encore d'autres inconvénients que j'exposai. Sa Majesté comprit très aisément que très peu de chose ajouté à la circonférence du miroir du fond suppléeroit abondamment à ce que le vuide du milieu du miroir pouvoit diminuer de la quantité des rayons qui en sont réfléchis. J'expliquai aussi comment le petit miroir, quoique opposé à l'objet, ne pouvoit sensiblement cacher rien de l'objet, moins encore qu'une tête d'épingle qui seroit à une certaine

distance de l'oeil, ne pourroit rien cacher d'une Montagne qu'on regarderoit dans l'éloignement les rayons de lumière d'une partie de l'objet et réfléchis par le miroir du fond sur le petit miroir objectif qui les réfléchit à son tour pour les porter jusqu'à l'oeil où ils ne parviennent qu'après avoir traversé des oculaires achromatiques, me donna occasion d'expliquer cette nouvelle invention. Sa Majesté loua beaucoup le génie inventif des Européans, et en particulier l'invention de ce nouveau Télescope et du Mécanisme qui le fait mouvoir avec autant de facilité que de promptitude pour le pointer aux différents objets et suivre celui auquel on l'aura pointé autant de temps qu'on voudra le considérer. Sa Majesté me demanda encore s'il avoit depuis paru de ces Télescopes ailleurs qu'en France et si on en avoit déjà apporté ici. Je lui répondis que l'année précédente un de nos Ministres d'état qui a beaucoup de bonté pour nous et qui voudroit nous aider un peu à donner à Sa Majesté quelques marques de notre reconnoissance pour tous les bienfaits dont elle nous comble, nous avoit annoncé cette nouvelle découverte et avoit ajouté qu'il n'avoit pas encore pu en obtenir un pour nous l'envoyer; mais que, vu les ordres qu'il avoit donnés, ce nouveau Télescope seroit sûrement fini assez à temps pour que nous puissions le recevoir l'année suivante. Ainsi, ajoutai-je, il n'est pas probable que des particuliers aient pû obtenir et apporter ici ce qu'un Ministre d'état n'avoit pu obtenir.

J'ai eu aussi occasion de parler à Sa Majesté des gravures des seize **estampes des Victoires**: voici comment Sa Majesté elle même me la donnât.

Sa Majesté s'est informée de a manière dont nous venons ici: est-ce Votre Roi qui vous envoie, demanda Sa Majesté, ou bien est-ce vous même qui de votre propre choix venez ici. R. Le Règne de K'ang-hi, lorsque ce Prince eut gratifié les François de l'Eglise où nous demeurons actuellement tout proche d'ici dans l'enceinte même du Palais, notre Roi dès qu'il fût informé de ce bienfait, donna ordre à nos Supérieurs de notre Compagnie de choisir parmi nous des Mathématiciens et des différents artistes, qu'il envoya ici après les avoir fournis des instruments et autres choses qui pouvoient les mettre en état de remplir les objets pour lesquels votre ayeul nous avoit gratifiés d'une Eglise. Actuellement nos supérieurs d'Europe que nous avons soin à toutes les Moussons d'informer d'ici des sujets qui nous manquent et de ceux dont nous aurions besoin, tachent d'y pourvoir et de nous en envoyer. D. Lorsque vos Supérieurs vous ont choisis pour vous envoyer ici, ont-ils besoin d'en avertir votre Roi. R. C'est par ordre de notre Roi et à ses frais que nous nous embarquons sur nos Vaisseaux qui viennent à Canton. D. Vos Vaisseaux viennent donc à Canton. R. Ils y viennent et ce sont eux qui ont apporté les **Estampes et les Planches des Victoires** que Votre Majesté avoit donné ordre de graver. D. Apparemment que c'est dans votre royaume que sont les plus habiles graveurs. R. Dans quelques autres Royaumes d'Europe il y a aussi de très habiles graveurs, mais le Tsong-tou de Canton nous a fait l'honneur de préférer notre Royaume et a confié aux chefs de nos Vaisseaux l'exécution de cet ouvrage. D. N'est-ce pas vous autres qui d'ici avez indiqué votre royaume et avez écrit pour cela. R. Nous qui sommes religieux et qui n'avons dans le monde aucune autorité, n'aurions nous garde de prendre sur nous une affaire de si grande conséquence qui regarde Votre Majesté; il est vray que par son ordre les Européans d'ici ont fait des Mémoires qui ont été envoyés en même temps que les premiers desseins: Mais dans ces Mémoires, les Européans avertissoient seulement le graveur quelqu'il fut de la conformité totale que V. Majesté souhaitoit qu'eussent ces planches avec les desseins envoyés, de la quantité d'Estampes que Votre Majesté souhaitoit qu'on tirât et des autres

circonstances que V. Majesté avoit elle même indiquées. Ces Mémoires ayant été envoyés au Tsong-tou de Canton avec les ordres de Votre Majesté, le Tsong-tou a donné aux chefs de nos François qui sont à Canton, la commission de faire exécuter dans leur Royaume les ordres de Votre Mté par rapport à ces gravures. D. N'y a-t-il pas plus de 4 ou 5 ans que les desseins de ces gravures ont été envoyés. R. Il y a à peu-près ce temps là. Dès que les premiers desseins furent arrivés, notre Cour en ayant été informée, le Ministre qui a le département de ces sortes d'ouvrages, souhaitant que ces gravures fussent exécutées d'une manière digne autant qu'il se pourrait du grand Prince qui les souhaitoit, chargea de cette exécution le chef des graveurs de notre Roy, lui recommandant de n'employer pour cet important ouvrage que ce qu'il y avoit de plus habiles graveurs. Les premières Planches ayant été exécutées, le Ministre jugeant que quelque délicat que fut le burin, l'espèce de gravure qu'on avoit employée, ne seroit peut être pas du goût d'ici, il aima mieux sacrifier ces premières Planches et les faire recommencer dans un goût qu'il désigna lui même parce qu'il jugea que ce goût plairoit d'avantage à Votre Majesté; cet incident a dû être cause que les planches n'ont pas été acceptées et envoyées aussi promptement que nous avions souhaité.

Vous avez sçu, Mr., comment il y a trois ans est parvenue entre les mains de l'Empereur la traduction du mémoire raisonné dans lequel M. Cochin détaille les difficultés qu'il doit y avoir ici à imprimer des gravures aussi fines et aussi parfaites que le sont les **planches des Victoires**. Malgré ces difficultés que j'avois encore répétées dans différents mémoires que j'avois faits à l'occasion d'un Atlas de l'Empire chinois et des pays adjacents en 104 cartes que j'avois dirigé et dont Sa Majesté ordonna ensuite de graver les planches en cuivre, Sa Majesté a été si contente des **estampes des Victoires**, qu'elle a déjà reçues, que dès que les sept **planches des Victoires** que nos Vaisseaux apportèrent l'année dernière furent arrivées à Pe King, elle ordonna qu'on en tirât des épreuves qui lui ont été présentées au mois de juin avant son départ pour la Tartarie; quoiqu'à la vérité ces épreuves ne puissent pas entrer en comparaison avec les estampes qui ont été tirées en France, néanmoins au jugement de tous les Européans qui les ont vues, elles ont réussi beaucoup au delà de ce qu'on s'y étoit attendu.

J'ajoute encore ceci par rapport au Télescope: Dans le mois de juin dernier, lorsque Sa Majesté partit pour sa maison de plaisance de Ge hol située en Tartarie, où son ayeul Cang hi alloit passer les grandes chaleurs de l'été, les Eunuques chargés du Télescope lui demaudèrent si on le porteroit à sa suite dans ce voyage. Il seroit à craindre, répondit Sa Majesté, que dans le transport un instrument si précieux ne fut endommagé, qu'on le laisse à Pe King. Cependant Sa Majesté n'étoit pas encore arrivée au terme qu'elle fit dépêcher un courrier avec ordre au Gouverneur de Pe King qui est en même temps un des grands Maîtres du Palais de lui envoyer promptement le télescope, et de faire accompagner le porteur par un Mandarin de confiance qui prisse toutes les précautions convenables pour que le Télescope ne souffrit aucune altération dans le Voyage. J'ai sçu ensuite que Sa Majesté pendant quatre mois et demi de séjour qu'elle a fait dans cette maison de plaisance située sur une montagne dont on a la plus belle vue du monde, n'avoit pas manqué un seul jour à se servir du Télescope qu'elle avoit eu continuellement auprès d'elle, et que souvent en éprouvant les effets surprenants elle avoit dit que pareil chef-d'œuvre ne pouvoit être fait que par les Chin Sien (1), génies immortels de la Mythologie chinoise.

Quelque flatteurs que soient de pareils éloges de la part d'un Prince aussi grand et aussi éclairé que l'est l'Empereur de Chine, je suis persuadé que notre bienfaiteur sera encore plus flatté de l'espérance que cette satisfaction que témoigne Sa Majesté des ouvrages qui lui viennent d'Europe contribuera à procurer à notre Ste Religion une paix et une tranquillité que nous goutons depuis quelque temps et qui parmi un si grand nombre d'ennemis seroit bientôt altérée si l'Empereur cessoit de nous être favorable.

La communication de Pe King avec les Provinces n'étant pas actuellement aisée, il n'y a pas eu moyen d'avoir cette année le procédé de la colle de peau d'âne, que vous me demandez dans votre lettre. Je tâcherai s'il est possible de vous le procurer pour l'an qui vient.

Je voudrois bien sincèrement avoir l'occasion de vous témoigner le respect et la reconnaissance avec lesquelles j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Michel BENOIST, Jésuite.

Pe King, 16 Nov. 1773.

P.S. J'ajouterai deux mots par rapport à la Gazette (1) d'ici dont on souhaiteroit avoir quelque idée. La Gazette d'ici n'est qu'un recueil des principaux édits de l'Empereur, de placets et mémoires présentés par les Tribunaux et par les grands Mandarins de l'Empire, d'accusations portées à Sa Mé, ou bien des jugements rendus par les tribunaux en conséquence de ces accusations, en un mot de semblables choses qui ont rapport au gouvernement. Tout ce qu'on met dans la Gazette se tire uniquement du Tribunal des Ministres, et ne contient que des choses émanées de l'Empereur ou proposées à l'Empereur pour le bon ordre du gouvernement. Tous les jours il en paroît un petit cahier de 3 feuilles qui ne contiennent autre chose que quelques-unes des pièces choisies entre celles que les différents Tribunaux doivent conserver dans leurs archives. Plusieurs fois je me suis mis au travail pour en traduire un extrait qui contient 29 ou 30 jours, ou du moins pour en traduire quelques pièces choisies: mais les occupations qui sont survenues m'en ont détourné. Je tâcherai d'y suppléer pour l'an prochain.

1) Hubert de Méricourt et Joseph Panzi.

1) Ne. de M. Bertin: Il faudra demander à M. de Querbeuf de nous communiquer ces détails s'il les retrouve.

1) King Pao, Gazette de la Cour (de Pe King) - Voir Bid. Sinica, col. 638-9. Le Père Contancin avait déjà traduit des extraits de cette Gazette qui parurent dans les Lettres édifiantes, XXI, pp. 95-182, 295-384.